

# Microrelief et dessin parcellaire Rideaux et « Ackerberge » dans la région de Stavelot (1)

par A. OZER

Licencié en Sciences Géographiques  
Aspirant au F.N.R.S.

Résumé. — *Les rideaux et « Ackerberge » observés près de Stavelot, au milieu de pâturages, témoignent d'une époque où ce terrain était cultivé. La disposition de ces microformes permet la reconstitution du dessin parcellaire ancien.*

## INTRODUCTION

Dans les régions actuellement herbagères, où affleure le poudingue de Malmédy (2), il est fréquent de rencontrer rideaux et « Ackerberge » associés. Les vallons de Basse-Bodeux, le versant largement concave de la Warche au Sud-Ouest de Malmédy et la campagne de Stersout, située dans la dépression du Rustave entre Stavelot et Malmédy, en montrent des exemples frappants.

C'est en ce dernier endroit que nous avons étudié la disposition et l'évolution de ces microformes du terrain.

## I. — LES RIDEAUX

Le rideau est défini par L. Aufrère (1929, p. 531) (3) comme « un talus fortement incliné, généralement rectiligne ou formé de segments rectilignes et nettement encadré entre deux arêtes angulaires se rejoignant à ses deux extrémités ».

---

(1) Communication présentée à la séance ordinaire de la Société géographique de Liège, le 19 novembre 1969. — Nos remerciements vont à MM. MACAR et PISSART, qui nous ont conseillé au cours de nos recherches et ont bien voulu relire ce texte.

(2) Le poudingue de Malmédy est une formation continentale subdivisée en trois assises. Les couches de la première et de la troisième assises ont un ciment argileux, tandis que la seconde, la plus importante, est composée de poudingue à galets calcaires et à ciment argilo-calcaireux.

(3) La bibliographie se trouve à la fin de l'article.

Plusieurs hypothèses physiques ont été avancées pour expliquer la genèse de ces formes. Ainsi Lasne (1890), Leriche (1926) et Evrard (1951) imaginent les rideaux comme le résultat d'une évolution karstique. D'autres, tel que Gentil (1921), considèrent la solifluxion comme processus générateur. L'avis de Demangeon (1905) est plus nuancé, car s'il admet l'hypothèse karstique, il n'exclut pas la possibilité d'une action anthropique.

Cependant, De Lapparent (1890), Aufrère (1929), Whittington (1963), Gerlach (1963) et Lefèvre (1964) considèrent ces formes comme le résultat indirect d'une action anthropique. En effet, la majorité de ces formes se rencontre dans les zones labourées en pente. La charrue rejette les terres vers le bas du champ où elles s'accumulent d'année en année. De plus, le charruage agit indirectement en ôtant temporairement toute végétation. Il permet ainsi aux agents atmosphériques une action érosive intense. Cette accumulation vers le bas du champ ne peut se réaliser que grâce à un obstacle qui peut être soit le rejet du premier sillon du champ supérieur (Lefèvre, p. 69), soit une bande herbeuse située à la limite du champ et précédée par un « sillon absorbant » ainsi que T. Gerlach l'a décrit en Pologne. Cet obstacle peut être également un chemin ou une parcelle non labourée.

Meynier (p. 95) signale des rideaux situés au contact prairies-labours dont la formation est assez rapide : 0,30 m en 25 ans dans le Spessart, 0,40 m à 0,70 m en 20 ans dans le Vogelsberg, ainsi qu'en Bretagne où ils ont atteint 1 m en 60 ans.

Ce processus transforme donc un versant uniforme en une série de « terrasses » séparées de talus. Ceux-ci sont renforcés par les débris rocheux et par les débris organiques que le paysan rencontre au cours de ses labours et qu'il rejette en bordure de son champ. Cette formation de rideaux entraîne comme heureuse conséquence la diminution de la pente et la formation de « terrasses de cultures ».

Fénelon (1956, 1963), par contre, a émis l'hypothèse que les rideaux seraient construits et entretenus par l'homme. Il s'agirait donc d'une forme voulue.

Sur le versant nord du Rustave, au lieu-dit « Campagne de Stersout », où la pente est de 10 %, les rideaux sont disposés perpendiculairement à la ligne de plus grande pente. La plupart ont une hauteur variant entre 0,80 et 1,20 m.

Ces formes sont donc disposées parallèlement entre elles, souvent à des intervalles plus ou moins réguliers : 26-27 m (4).

De plus, lorsque nous comparons le plan cadastral de 1820 (fig. 1) et nos observations micromorphologiques (fig. 2), nous sommes frappé par la correspondance entre ces rideaux et les anciennes limites. Cependant, certains talus ne correspondent à aucune des limites de 1820. C'est surtout le cas au nord de la planchette (fig. 1), où des parcelles laniérées voisinent avec d'autres plus larges du double environ ; ces dernières sont séparées en leur milieu par un talus longitudinal. Dès lors, avant 1820, eut lieu la réunion de deux parcelles laniérées et ainsi s'explique ce talus aberrant. De très beaux exemples existent dans les parcelles 2373 et 2377 (fig. 1 et 2). De telles observations nous aident à reconstituer la régularité du dessin parcellaire ancien.

*Le microrelief matérialise donc sur le terrain le tracé du dessin parcellaire primitif.* Toutes nos observations concordent pour dire que nous avons là des parcelles laniérées, allongées parallèlement aux isohypses. Ce parallélisme aux courbes de niveau est frappant au N.-O. de la planchette où les champs sont courbes. La forme du champ est alors adaptée au relief. Des champs courbes sont fréquents dans la vallée du Rustave et sont particulièrement développés sur les versants des vallons proches de Basse-Bodeux.

Cependant, les rideaux, liés aux terres cultivées, sont nettement moins développés sur la partie inférieure du versant. Cette zone, plus humide, n'a pratiquement jamais été occupée que par des marécages ou affectée à des herbages.

Tous les talus observés ne sont pas d'origine anthropique. En effet, au pied du versant, un talus continu s'étire parallèlement au Rustave. Il est causé par l'érosion latérale de ce cours d'eau.

Sur ce terrain, occupé aujourd'hui uniquement par des pâturages et prés de fauche, les rideaux témoignent d'un affectation antérieure : les labours.

Ces microformes n'étant plus alimentées, leur évolution est arrêtée et elles sont en voie de dégradation. Nous en avons ainsi observé trois catégories.

---

(4) Cette distance correspond à une toise ou 6 verges. La verge valait dans cette contrée un peu moins de 4,50 m ou 16 pieds. Le Pied de St-Remacle, utilisé comme unité de base, valait 0,28 m. (Ces renseignements nous ont été communiqués par W. LEGRAND, vice-Président de la Société diocésaine d'Archéologie. Nous l'en remercions vivement).

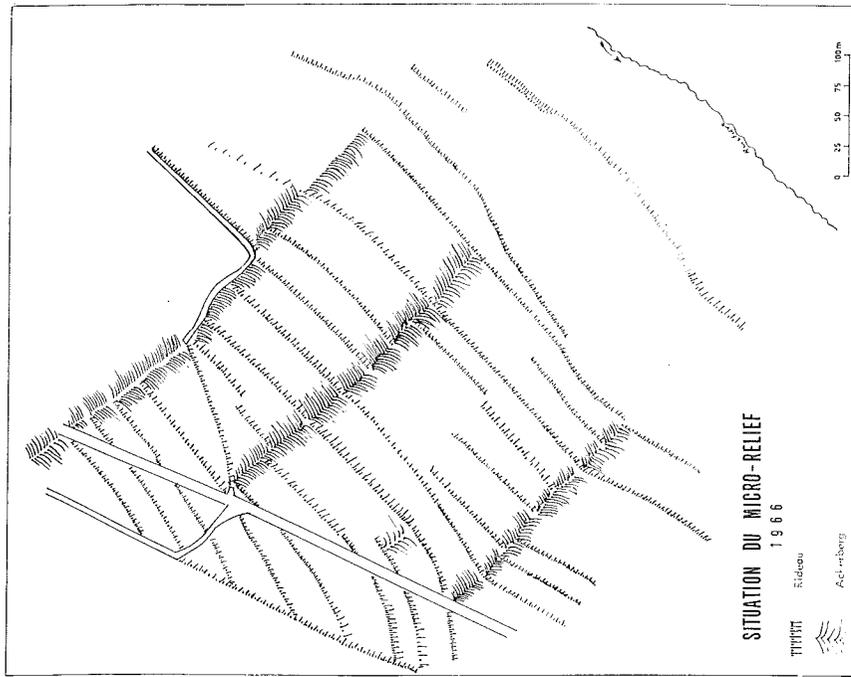


FIG. 2.

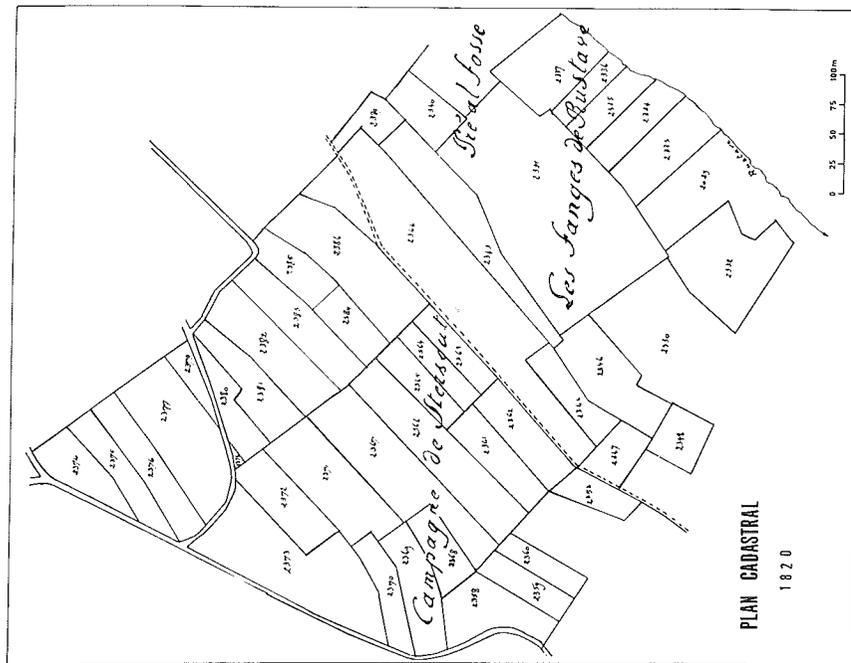


FIG. 1.

1) *Rideaux abrupts* (fig. 3, a). — La pente de la dénivellation est forte, les angles aux extrémités sont bien marqués. Ces rideaux correspondent à une limite actuelle et leur conservation dans leur état initial est permise grâce aux clôtures de barbelés et aux haies qui les surmontent et qui empêchent le passage du bétail ou du matériel agricole qui en modifierait l'aspect.

Parfois, sur une ancienne limite, un rideau présente les mêmes caractères. C'est qu'il est protégé de l'érosion par une végétation arbustive composée essentiellement de noisetiers, pruniers sauvages, aubépines...

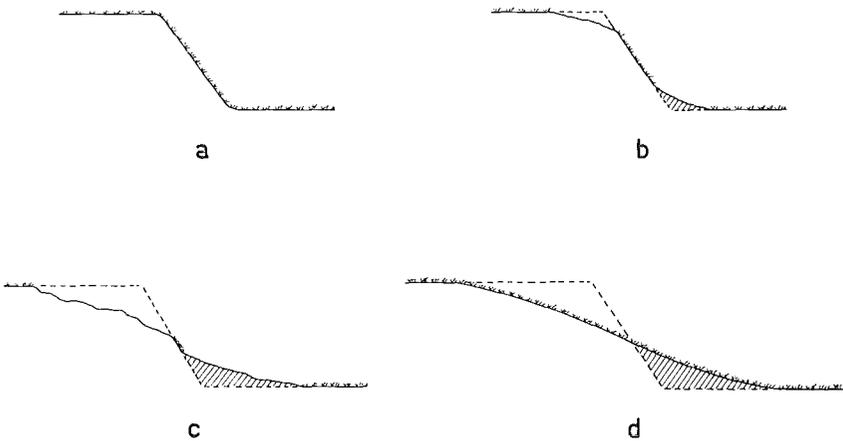


FIG. 3. — Evolution du rideau.

2) *Rideaux en voie de dégradation* (fig. 3, b-c). — Ce rideau correspond à une limite récemment abandonnée. On commence à apercevoir un début de dégradation causé surtout par le pacage du bétail, qui use le sommet des rideaux et détache les mottes d'herbes qui s'accumulent à leur pied (fig. 3, b).

La surface d'arrachement est dénudée de toute végétation et devient ainsi une proie facile pour l'érosion. Les particules transportées par le ruissellement se déposent à la base du talus (fig. 3, c).

3) *Rideaux dégradés et ayant acquis un nouvel équilibre* (fig. 3, d). — Dans ces rideaux, la dénivellation est pratiquement identique, mais la pente est moins forte et les angles terminaux émoussés. Ces formes sont l'aboutissement du processus décrit plus haut. Ce processus, assez rapide, entraîne la diminution de la pente du rideau. Il se poursuivra jusqu'à ce qu'un profil apparaisse et qui se caractérisera par la reconquête de tout le talus par la végétation.

A ce moment, l'érosion est ralentie tant par la présence de cette végétation que par la diminution de la pente. Toutes deux freinent l'écoulement de l'eau. Aussi, l'angle sommital ne peut-il plus être « usé », sa courbure étant devenue trop grande.

C'est sous cet aspect, que les rideaux, concrétisant des limites abandonnées depuis plus d'un siècle, se conservent le mieux et restent le témoin d'une affectation ancienne.

A Basse-Bodeux, le nombre de rideaux en voie de dégradation est plus important par le fait que les limites y ont été abandonnées plus récemment que dans la campagne de Stersout.

## II. — LES « ACKERBERGE »

Meynier (1958, p. 125) décrit les « Ackerberge » ou « crêtes de labour » comme des « relèvements du profil longitudinal du champ à ses deux bouts, relèvements qui peuvent atteindre une altitude de quelques décimètres au-dessus de la partie centrale du champ ». Il continue en expliquant leur genèse : « La charrue emporte tout au long de son parcours des particules de terre que le laboureur gratte à l'extrémité de sa course ». Ces formes sont typiques des terrains cultivés.

Les « Ackerberge » étudiés sont situés au-dessus de l'ancien chemin que relie Cheneux à Bas-Rivage (fig. 2). Ils sont disposés perpendiculairement aux rideaux et présentent une dénivellation de 50 à 80 cm par rapport au centre du champ. Cette dénivellation se répartit sur une dizaine de mètres de part et d'autre du sommet (limite actuelle ou ancienne).

La distance séparant deux « Ackerberge » est de l'ordre de 135 m ce qui correspond également à une mesure de l'ancien régime : 11½ bonniers ou 30 verges. (cf. note 4).

Dans la campagne de Stersout, la plupart des « Ackerberge » sont bien conservés, même aux endroits où les limites ont disparu. D'autres, par contre, sont peu marqués (dénivellation de 30 cm) et paraissent très dégradés. Il s'agit de ceux situés à la limite des zones anciennement cultivées. Il est très vraisemblable que ces parcelles, plus humides et moins fertiles, ne furent pas cultivées aussi longtemps que les autres (la hauteur des « Ackerberge » étant approximativement proportionnelle aux années de culture).

La présence de ces « crêtes de labour » au milieu d'un terroir voué actuellement aux pâtures et prés de fauche nous laisse supposer que cette zone était cultivée il y a un certain temps.

Après enquête sur place, il s'avère en effet qu'avant on y cultivait seigle, avoine, et même du froment. Durant la dernière guerre, on y récoltait des pommes de terre et, il y a à peine 10 ans, on y voyait encore des champs de luzerne.

Il est vrai que, comparativement aux terres ardennaises avoisinantes, nous sommes sur des terres fertiles provenant de la désagrégation du poudingue de Malmédy.

Les « Ackerberge » vont permettre également de reconstituer le paysage rural d'antan et plus particulièrement les limites transversales des anciens champs lanierés.

### III. — LE PAYSAGE AGRAIRE ANCIEN

Pâtures et prés de fauche recouvrent donc actuellement la zone étudiée. Auparavant, toutefois, la partie supérieure, plus sèche, était labourée tandis que la partie en contre-bas, très humide, n'était occupée que d'herbages ou de zones marécageuses, pour l'instant en voie de drainage.

La toponymie confirme également cette disparité dans l'affectation : la zone anciennement cultivée porte le nom de Campagne de Stersout. Or, le terme de « campagne » est souvent associé aux terres de cultures. Par contre, les terres de la partie inférieure, où ce microrelief est pratiquement inexistant, portent les noms évocateurs de « Pré al fosse » et « Fanges de Rustave » et semblent avoir été liées à des zones herbagères ou marécageuses.

Les anciennes cartes topographiques, notamment celles de 1903, signalent toujours cette différence d'affectation. En 1920, les progrès des parties herbagères dans la zone supérieure se marquent nettement.

Ce n'est d'ailleurs que dans cette partie supérieure que se trouvent rideaux et « Ackerberge ». On peut donc supposer que certaines de ces microformes se sont développées jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

D'autre part, l'ensemble de nos observations micromorphologiques rend possible la reconstitution de l'allure des anciennes parcelles.

Le microrelief (fig. 2) concorde très bien avec le plan cadastral de 1820 (Stavelot, section 6, feuille 7) (fig. 1) et même il permet de reconstituer avec certitude le paysage antérieur à 1820 .

Cela nous permet d'affirmer que cette région était déjà cultivée au XVIII<sup>e</sup> siècle, au moins, sous le régime de la principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy. Hypothèse qui trouve confirmation dans l'espace

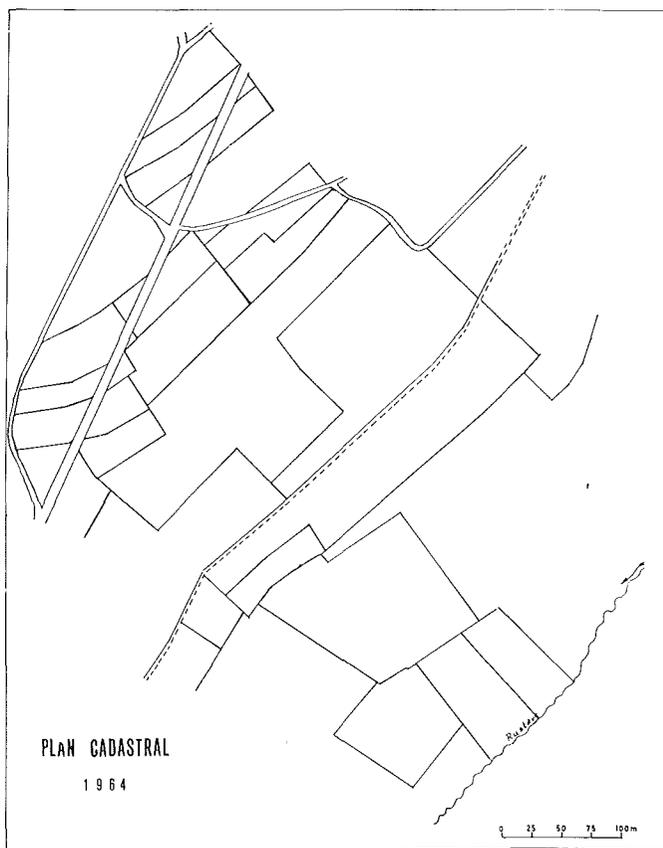


FIG. 4.

entre les rideaux d'une part et les « Ackerberge » d'autre part. Ces distances correspondent en effet aux mesures de l'Ancien Régime utilisées dans la région et il semble peu probable de n'y voir qu'une coïncidence.

Cependant on note des différences considérables avec le plan cadastral actuel (fig. 4), ce qui est tout à fait normal, car depuis plus d'un siècle

de nombreuses parcelles ont été réunies, une route a été créée et des chemins ont disparu.

Notons que le vrai paysage géographique est encore plus simple que ne l'indique le plan cadastral de 1964, car les parcelles d'exploitation sont souvent dues à la réunion de parcelles cadastrales moins étendues. De plus, de nombreux chemins indiqués encore en 1964 sont en réalité, sans autres formes de procès, annexés par les agriculteurs à leurs parcelles.

Certains rideaux se trouvent à l'emplacement d'anciens chemins : nous avons alors affaire à de longs talus réguliers et continus. En résumé, ce changement d'affectation s'est concrétisé dans la disposition parcellaire par des modifications sensibles. Les parcelles laniérées ont fait place à des parcelles massives mieux adaptées à une économie herbagère.

Pour conclure, l'étude des microformes du terrain, notamment dans la campagne de Stersout, nous a permis de décrire la disposition et l'évolution d'« Ackerberge » et de rideaux et d'affirmer que ces derniers sont ici d'origine anthropique. La genèse de ces formes est donc contemporaine d'une époque où ce versant était cultivé et nous avons pu, grâce à elles, reconstituer le paysage ancien.

Cette méthode d'investigation doit se révéler particulièrement fructueuse surtout quand les documents font défaut ou sont d'interprétation malaisée.

(Laboratoire de Géologie et Géographie Physique,  
Université de Liège).

## BIBLIOGRAPHIE

- AUFRERE L., 1929. — Les rideaux. Etude topographique. *Ann. de Géogr.*, tome XXXVIII, pp. 529-560.
- DE LAPPARENT A., 1890. — Note sur la formation de ressauts de terrains dits Rideaux. *Bull. de la Soc. Géol. de France*, tome 19, 3<sup>e</sup> série, pp. 1-7.
- DEMANGEON A., 1905. — La plaine Picarde. Paris, Librairie A. Collin.
- EVARD E., 1951. — Recherches sur l'évolution karstique du Pays de Herve. *Ann. de la Soc. Géol. de Belgique*, tome 74, pp. M 71-104.
- FENELON P., 1956. — Les rideaux de Picardie et de la Péninsule Ibérique. *Bull. Ass. Géogr. français*, n<sup>o</sup> 255-256, pp. 2-9.
- FENELON P., 1963. — Controverse sur les rideaux. *Bull. Ass. Géogr. français*, n<sup>o</sup> 316-317, pp. 24-28.
- GENTIL L., 1921. — Les phénomènes de rideaux et la solifluxion. *C.R.Ac. des Sciences*, tome 173, 1961, pp. 440-441.
- GERLACH T., 1963. — Les terrasses de culture comme indice de modification des versants cultivés. *Neue Beiträge zur internationalen Hangsforschung*, pp. 239-249.

- LASNE H., 1890. — Sur l'origine des rideaux en Picardie. *Bull. Soc. Géol. de France*, tome 19, 3<sup>e</sup> série, pp. 34-38.
- LEFEVRE J.A., 1964. — La vallée du Bolland entre Herve et Melen. Etude de Géomorphologie. Université de Liège. Inédit.
- LERICHE M., 1926. — Les rideaux du Cambrésis et de l'Artois. *Bul. du Serv. de la Carte Géol. de France*, tome XXI, 166, pp. 115-116.
- MEYNIER A., 1958. — Les paysages agraires, Paris, A. Collin, 195 p.
- OZER A., 1967. — Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure « Le Poudingue de Malmédy ». Université de Liège. Inédit.
- WHITTINGTON G., 1963. — A propos des rideaux. Nouvel examen de quelques idées. *Bull. Ass. Géogr. français*, n° 313, pp. 100-107.

## DISCUSSION

M. DUSSART fait remarquer que des formations rapides de rideaux ont été observées, notamment dans le Kraichgau (Allemagne) au contact labour-forêt, dans une région tout récemment défrichée. L'époque de la mise en culture étant connue, cela permit de déterminer la vitesse de formation de ces microformes. D'autre part, il pense que les espacements des rideaux ou des « Ackerberge » ne sont pas dus à l'effet du hasard mais que cette disposition est voulue et correspond à un réarrangement des parcelles, sous l'ancien régime, sur la base des mesures de l'époque.

M. DUSSART demande également à M. OZER dans quelle mesure les photos aériennes peuvent être utiles pour l'étude des « Ackerberge ».

M. BUYTAERTS signale que dans les environs de Lodomez, région proche de Stavelot, les labours ont été récemment abandonnés et qu'une étude des microformes agraires y serait peut-être également intéressante.

M. OZER remercie les personnes qui sont intervenues des précisions qu'elles lui ont apportées. Pour l'étude des « Ackerberge », par photos aériennes, les photos verticales dont on dispose pour la région n'ont permis aucune étude dans ce domaine. Cependant des photos obliques, prises à faible altitude et sous lumière traçante, permettant des jeux d'ombre, peuvent certainement fournir des résultats exploitables.

Il insiste également sur le fait que l'étude des microformes permet la reconstitution du parcellaire primitif et du paysage ancien. Il signale des associations « rideaux-Ackerberge » en diverses régions ardennaises, notamment dans la dépression située à l'Ouest de Salm-Château et sur les versants en faible pente d'un méandre recoupé de la Semois.